

LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football Membre de l'Union Caraïbéenne de Football — Membre associé à la CON.CA.CAF

DÉPARTEMENT JEUNES

PV n° 01 du mercredi 16/11/2022

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
Florence AUBERGER	Carole ADELE-ROSE	
Marcel BAFAU	Dimitri NANCY	
Rina LONG	Sylvane MIRANDE	

La commission s'est réunie le 16/11/2022 à 18h45 pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Courriers reçus.
- Affaires
- Validation des résultats des journées 1 et 2 des championnats U11 et U13.

INFORMATION

La commission rappelle à l'ensemble des clubs que la **FMI est obligatoire** pour établir la feuille de match dans toutes les catégories. Elle demande aux clubs de bien vouloir se conformer aux différents protocoles d'utilisation. Elle précise que les clubs doivent désigner sur footclubs le dirigeant ou éducateur habilité sur la catégorie. En cas de difficulté, merci de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la LFG. La non-utilisation de la FMI peut entrainer la perte du match selon l'article 138 bis des règlements généraux de la FFF.

COURRIERS

■ De **l'US SINNAMARY** informant du décès d'un parent de plusieurs joueurs du club.

<u>Réponse</u>: Le département jeunes demande à la CROC de bien vouloir reporter les matchs de la 1^{ère} journée U11 et U13 de l'US SINNAMARY.

■ De **l'OLYMPIQUE DE CAYENNE** et du **CSC DE CAYENNE**, informant de l'impossibilité d'utiliser la FMI lorsque 2 équipes du même club se rencontrent.

<u>Réponse</u>: Le département jeunes prend en compte cette information, confirmée par Mr Richard MONTGENIE et se basera sur les feuilles de matchs papiers transmises.

- De la CROC (PV n°60) informant des désengagements suivants :
 - U13 USC ROURA
 - U11 AIGLES D'OR DE MANA
 - U11 ACADEMY FC
- De la CROC (PV n°60) informant de l'impossibilité de se présenter aux matchs de la 1ère journée des équipes suivantes :
- U11 et U13 Entente YANA SPORT ELITE / AJ ST GEORGES
- U13 FC FAMILY
- U11 ASU GRAND SANTI

- U13 ASC ARMIRE
- U11 et U13 ETOILE DE MATOURY
- U11 et U13 FC OYAPOCK

AFFAIRES CATEGORIE U11

Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 113 des Règlements Sportifs Généraux de la LFG.

AFFAIRE

OLYMPIQUE DE CAYENNE 2 – OLYMPIQUE DE CAYENNE 3 Catégorie U11 Poule A

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule A du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier du Président de l'Olympique de Cayenne,

Vu la confirmation de Mr Richard MONTGENIE sur l'impossibilité d'utiliser la tablette pour un match entre 2 équipes d'un même club,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que le score du match est validé par la feuille papier : 4 - 2

AFFAIRE

AS RED STAR DE CAYENNE 1 – CSC DE CAYENNE 1 Catégorie U11 Poule A

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule A du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier de la Présidente du CSC de CAYENNE,

Vu le nombre insuffisant de licenciés catégories U9-U10-U11 de l'AS RED STAR à la date du match,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U11 de l'AS RED STAR est déclarée FORFAIT (1)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 de l'AS RED STAR qui marque ZERO POINT au classement

De donner match gagné par FORFAIT à l'équipe U11 du CSC de CAYENNE 1 sur le score de 0-3

AFFAIRE

CSC CAYENNE 2 - CSC CAYENNE 1

Catégorie U11 Poule A

Match de la 2^{ème} journée du championnat 11 Poule A du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier de la Présidente du CSC CAYENNE,

Vu la confirmation de Mr Richard MONTGENIE sur l'impossibilité d'utiliser la tablette tablette pour un match entre 2 équipes d'un même club,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que le score du match est validé par la feuille papier : 2 - 5

Entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES / LOYOLA OC 2

Catégorie U11 Poule B

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule B du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Vu la préparation de la FMI par le club de LOYOLA OC

Vu la déclaration de l'entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES informant de leur impossibilité de se présenter au match

Vu le nombre insuffisant de licenciés catégories U9-U10-U11 des deux clubs de YANA SPORT ELITE et de l'AJ ST GEORGES égal à zéro à la date du match

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U11 de l'entente YANA SPORT ELITE - AJ ST GEORGES est déclarée FORFAIT (1) De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 de l'entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES qui marque ZERO POINT au classement

Demande,

Au LOYOLA OC de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

AJ BALATA ABRIBA – US MATOURY Catégorie U11 Poule C

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule C du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la préparation de la FMI par l'AJ BALATA ABRIBA,

Vu l'absence de préparation de la FMI par l'US MATOURY,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Vu l'article 87 alinéas 4 et 5 des règlements généraux de la LFG

Par ces considérants, la commission décide :

De sanctionner l'équipe U11 de l'AJ BALATA ABRIBA de la perte d'1 point au classement général,

Demande:

À l'US MATOURY de fournir ses explications quant à la non-préparation de la FMI avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur,

Aux deux clubs de fournir une preuve du déroulement de la rencontre.

FC OYAPOCK – USC ROURA

Catégorie U11 Poule C

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule C du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la déclaration de forfait du FC OYAPOCK,

Vu le nombre insuffisant de licenciés U9-U10 et U11 de l'USC ROURA

Vu l'absence de feuille de match papier,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U11 de l'USC ROURA est déclarée FORFAIT (1)

De dire que l'équipe U11 du FC OYAPOCK est déclarée FORFAIT (1)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 de l'USC ROURA qui marque ZERO POINT au classement De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 du FC OYAPOCK qui marque ZERO POINT au classement

AFFAIRE

USC ROURA – US MACOURIA Catégorie U11 Poule C

Match de la 2ème journée du championnat 11 Poule C du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la préparation de la FMI par l'US MACOURIA

Vu l'absence de préparation de la FMI par l'USC ROURA

Vu le nombre insuffisant de licenciés U9-U10 et U11 de l'USC ROURA

Vu l'absence de feuille de match papier,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U11 de l'USC ROURA est déclarée FORFAIT (2)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 de l'USC ROURA qui marque ZERO POINT au classement

Demande,

À l'US MACOURIA de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

AJ BALATA ABRIBA – DYNAMO DE SOULA Catégorie U11 Poule C

Match de la 2ème journée du championnat 11 Poule C du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu le courrier du Président de l'AJBA informant d'un problème de transmission de la FMI et annonçant le score effectif du match,

Vu la préparation de la FMI par les 2 équipes

Vu l'absence de feuille de match papier

Par ces considérants, la commission décide :

De valider le score acquis sur le terrain : 9 - 2

AS ETOILE DE MATOURY - FC OYAPOCK

Catégorie U11 Poule C

Match de la 1ère journée du championnat 11 Poule C du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la déclaration de forfait du FC OYAPOCK,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Par ces considérants, la commission décide :

De sanctionner l'équipe U11 de l'AS ETOILE DE MATOURY de la perte d'1 point au classement général, De dire que l'équipe U11 du FC OYAPOCK est déclarée FORFAIT (2)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 du FC OYAPOCK qui marque ZERO POINT au classement

Demande:

À l'AS ETOILE DE MATOURY de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

AJS DE KOUROU – EF IRACOUBO

Catégorie U11 Poule D

Match de la 2ème journée du championnat 11 Poule D du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la préparation de la FMI par les 2 équipes

Vu l'absence de transmission de la FMI

Vu l'absence de feuille de match papier, ou de tout courrier explicatif,

Vu l'article 87 alinéas 4 et 5 des règlements généraux de la LFG

Par ces considérants, la commission décide :

De sanctionner l'équipe U11 de l'AJS DE KOUROU de la perte d'1 point au classement général,

Demande:

Aux deux clubs de fournir une preuve du déroulement de la rencontre.

AFFAIRE

RC MARONI 2 - RC MARONI

Catégorie U11 Poule E

Match de la 4ème journée du championnat 11 Poule E du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la confirmation de Mr Richard MONTGENIE sur l'impossibilité d'utiliser la tablette pour un match entre 2 équipes d'un même club,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Par ces considérants, la commission demande :

Au RC MARONI de fournir une preuve du déroulement de la rencontre avant le mercredi 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

ASC AGOUADO 3 – FC CHARVEIN

Catégorie U11 Poule E

Match de la 4ème journée du championnat 11 Poule E du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la non-préparation de la FMI par les 2 équipes

Vu l'absence de feuille de match papier, ou de tout courrier explicatif,

Par ces considérants, la commission demande :

Aux deux clubs de fournir une preuve du déroulement de la rencontre avant le mercredi 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

RESULTATS CATEGORIE U11

		Journées	Domicile	Scor de mate	S	Extérieur	FEUILLE DE MATCH
			OLYMPIQUE 2	4	2	OLYMPIQUE 3	PAPIER
	1	05/11/2022	AS RED STAR	F	3	CSCC 1	PAPIER
	1	03/11/2022	OLYMPIQUE 1	20	0	CSCC 2	FMI
U11			ASC KARIB	7	1	SPORT GUYANAIS	FMI
POULE A			OLYMPIQUE 2	2	3	AS RED STAR	FMI
	2	12/11/2022	SPORT GUYANAIS	0	7	OLYMPIQUE 1	FMI
	۲	12/11/2022	OLYMPIQUE 3	7	7	ASC KARIB	FMI
			CSCC 2	2	5	CSCC 1	PAPIER
		05/11/2022	ASC REMIRE 2			USL MONTJOLY	A reprogrammer
	1		ASC REMIRE 1	1	5	LOYOLA OC	FMI
	1		YANA - ST GEORGES	F		LOYOLA OC 2	ABSENTE
U11			FC FAMILY			ASC REMIRE 3	A reprogrammer
POULE B	2	12/11/2022	ASC REMIRE 3	3	3	USL MONTJOLY	FMI
			LOYOLA OC 2	5	9	FC FAMILY	FMI
			LOYOLA OC	3	F	YANA - ST GEORGES	FMI
			ASC REMIRE 1			ASC REMIRE 2	ABSENTE
	1	05/11/2022	AJ BALATA ABRIBA			US MATOURY	ABSENTE
			DYNAMO DE SOULA	4	1	US MACOURIA	FMI
U11 POULE C			USC MONTSINERY	4	4	AS ETOILE DE MATOURY	FMI
			FC OYAPOCK	F	F	USC ROURA	ABSENTE
	2	12/11/2022	USC ROURA	F		US MACOURIA	ABSENTE
			AJ BALATA ABRIBA	9	2	DYNAMO DE SOULA	COURRIER
			US MATOURY	13	0	USC MONTSINERY	FMI
			AS ETOILE DE MATOURY		F	FC OYAPOCK	ABSENTE

	1	05/11/2022	GELDAR DE KOUROU	20	1	AJS KOUROU	FMI
			KOUROU FC	F	3	EF IRACOUBO	PAPIER
U11			SC KOUROUCIEN			US SINNAMARY	A reprogrammer
POULE D	2	12/11/2022	US SINNAMARY	2	4	GELDAR DE KOUROU	FMI
			SC KOUROUCIEN	3	F	KOUROU FC	FMI
			AJS KOUROU			EF IRACOUBO	ABSENTE
U11 POULE E	2	12/11/2022	COSMA FOOT	2	3	ASC AGOUADO	FMI
			RC MARONI 2			RC MARONI	ABSENTE
			ASC AGOUADO 2	2	3	ASCO	FMI
			ASC AGOUADO 3			FC CHARVEIN	ABSENTE

AFFAIRES CATEGORIE U13

Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 113 des Règlements Sportifs Généraux de la LFG.

AFFAIRE AS RED STAR – ASL SPORT GUYANAIS Catégorie U13 Poule A

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule A du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI

Vu l'absence de feuille de match papier

Vu la préparation de la rencontre par l'ASL SPORT GUYANAIS

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U13 de l'AS RED STAR est déclarée FORFAIT (1)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U13 de l'AS RED STAR qui marque ZERO POINT au classement

Demande,

À l'ASL SPORT GUYANAIS de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

OLYMPIQUE DE CAYENNE 2 – OLYMPIQUE DE CAYENNE 1 Catégorie U13 Poule A

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule A du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier du Président de l'Olympique de Cayenne,

Vu la confirmation de Mr Richard MONTGENIE sur l'impossibilité d'utiliser la tablette pour un match entre 2 équipes d'un même club,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que le score du match est validé par la feuille papier : 0 - 9

Entente YANA SPORT ELITE – ASC KARIB

Catégorie U13 Poule A

Match de la 2ème journée du championnat 13 Poule A du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Vu la préparation de la FMI par le club de l'ASC KARIB

Vu la déclaration de l'entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES informant de leur impossibilité de se présenter au match

Vu le nombre insuffisant de licenciés catégories U9-U10-U11 des deux clubs de YANA SPORT ELITE et de l'AJ ST GEORGES

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U13 de l'entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES est déclarée FORFAIT (2) De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U13 de l'entente YANA SPORT ELITE – AJ ST GEORGES qui marque ZERO POINT au classement

Demande,

A l'ASC KARIB de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

ASC REMIRE – ACADEMY FC

<u>Catégorie U13 Poule B</u>

categorie 013 i odie b

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule B du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu l'absence de préparation de la FMI par l'ASC REMIRE

Par ces considérants, la commission demande :

A l'ASC REMIRE de bien vouloir fournir ses explications quant à la non-préparation de la FMI avant le mercredi 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

ASC ARMIRE – USL MONTJOLY

Catégorie U13 Poule B

Match de la ^{2ème} journée du championnat 13 Poule B du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la feuille papier transmise par l'USL MONTJOLY

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U13 de l'ASC ARMIRE est déclarée FORFAIT (2)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U13 de l'ASC ARMIRE qui marque ZERO POINT au classement

Donne match gagné par FORFAIT à l'équipe U13 de l'USL MONTJOLY sur le score de 0-3.

ASC ARMIRE – AJ BALATA ABRIBA

Catégorie U13 Poule A

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule B du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Vu la préparation de la FMI par le club de l'AJ BALATA ABRIBA

Vu la déclaration de l'ASC ARMIRE informant de leur impossibilité de se présenter au match

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U13 de l'ASC ARMIRE est déclarée FORFAIT (1)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U13 de l'ASC ARMIRE qui marque ZERO POINT au classement

Demande,

À l'AJ BALATA ABRIBA de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

AS ETOILE DE MATOURY – FC OYAPOCK

Catégorie U13 Poule C

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule C du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la déclaration de forfait du FC OYAPOCK,

Vu l'absence de feuille de match papier,

Par ces considérants, la commission décide :

De sanctionner l'équipe U11 de l'AS ETOILE DE MATOURY de la perte d'1 point au classement général, De dire que l'équipe U11 du FC OYAPOCK est déclarée FORFAIT (2)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U11 du FC OYAPOCK qui marque ZERO POINT au classement

Demande:

À l'AS ETOILE DE MATOURY de bien vouloir transmettre une preuve de sa présence sur les lieux le jour du match avant le 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

AFFAIRE

KOUROU FC - AJS DE KOUROU

Catégorie U13 Poule D

Match de la 2ème journée du championnat 13 Poule D du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu la préparation de la FMI par les 2 équipes,

Vu la confirmation d'un problème d'utilisation de la tablette le jour du match

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que le score du match est validé par la feuille papier : 7 - 0

ASC SOULA - OLYMPIQUE DE CAYENNE 3

Catégorie U13 Poule E

Match de la 1ère journée du championnat 13 Poule E du 05/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier du Président de l'Olympique de Cayenne

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que l'équipe U13 de l'ASC SOULA est déclarée FORFAIT (1)

De donner match perdu par FORFAIT à l'équipe U13 de l'ASC SOULA qui marque ZERO POINT au classement

De donner match gagné par FORFAIT à l'équipe U13 de l'OLYMPIQUE DE CAYENNE 3 sur le score de 0-3

AFFAIRE

OLYMPIQUE DE CAYENNE 3 – OLYMPIQUE DE CAYENNE 4 Catégorie U13 Poule E

Match de la 2ème journée du championnat 13 Poule E du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu la feuille de match papier reçue,

Vu le courrier du Président de l'Olympique de Cayenne,

Vu la confirmation de Mr Richard MONTGENIE sur l'impossibilité d'utiliser la tablette pour un match entre 2 équipes d'un même club,

Par ces considérants, la commission décide :

De dire que le score du match est validé par la feuille papier : 3 - 3

AFFAIRE

RC MARONI - COSMA FOOT

Catégorie U13 Poule F

Match de la 2ème journée du championnat 13 Poule F du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la non-préparation de la FMI par les 2 équipes

Vu l'absence de feuille de match papier, ou de tout courrier explicatif,

Vu l'article 87 alinéas 4 et 5 des règlements généraux de la LFG

Par ces considérants, la commission décide :

Aux deux clubs de fournir une preuve du déroulement de la rencontre avant le mercredi 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

FC CHARVEIN – AIGLES D'OR DE MANA <u>Catégorie U13 Poule G</u>

Match de la 2ème journée du championnat 13 Poule G du 12/11/2022 : ABSENCE DE FMI

La commission jugeant en première instance :

Vu l'absence de FMI,

Vu la non-préparation de la FMI par les 2 équipes

Vu l'absence de feuille de match papier, ou de tout courrier explicatif,

Vu l'article 87 alinéas 4 et 5 des règlements généraux de la LFG

Par ces considérants, la commission décide :

Aux deux clubs de fournir une preuve du déroulement de la rencontre avant le mercredi 23/11/2022 à 12h00, délai de rigueur.

RESULTATS CATEGORIE U13

		05/11/2022	CSCC	3	F	YANA - ST GEORGES	FMI
	1		AS RED STAR			SPORT GUYANAIS	ABSENTE
U13			OLYMPIQUE 2	0	9	OLYMPIQUE 1	PAPIER
POULE A			OLYMPIQUE 1	7	2	AS RED STAR	FMI
	2	12/11/2022	YANA - ST GEORGES	F	3	ASC KARIB	ABSENTE
			SPORT GUYANAIS	0	6	CSCC	FMI
		05/11/2022	ASC REMIRE			ACADEMY FC	PAPIER
	1		ASC ARMIRE	F		AJ BALATA ABRIBA	ABSENTE
U13			USL MONTJOLY	0	3	LOYOLA OC	FMI
POULE B		12/11/2022	AJ BALATA ABRIBA	5	12	ASC REMIRE	FMI
	2		ACADEMY FC	1	16	LOYOLA OC	FMI
			ASC ARMIRE	F	3	USL MONTJOLY	PAPIER
	1	05/11/2022	USC MONTSINERY	1	4	US MACOURIA	FMI
U13			AS ETOILE DE MATOURY		F	FC OYAPOCK	ABSENTE
POULE C	2	12/11/2022	DYNAMO DE SOULA	2	1	USC MONTSINERY	FMI
			US MACOURIA	9	0	US MATOURY	FMI
	1	05/11/2022	GELDAR DE KOUROU	8	1	EF IRACOUBO	FMI
U13 POULE D			US SINNAMARY			AJS KOUROU	A reprogrammer
			SC KOUROUCIEN	3	F	KOUROU FC	FMI
	2	2 12/11/2022	GELDAR DE KOUROU	9	2	US SINNAMARY	FMI
			EF IRACOUBO	3	4	SC KOUROUCIEN	FMI
			KOUROU FC	7	0	AJS KOUROU	PAPIER

U13	1	05/11/2022	ASC SOULA	F	3	OLYMPIQUE 3	PAPIER
			OLYMPIQUE 4	0	4	ASC REMIRE 2	FMI
POULE E	2	12/11/2022	ASC REMIRE 2	3	7	LOYOLA OC 2	FMI
			OLYMPIQUE 3	3	3	OLYMPIQUE 4	COURRIER
U13	2	12/11/2022	ASC AGOUADO	7	2	ASCO	FMI
POULE F		12/11/2022	RC MARONI			COSMA FOOT	ABSENTE
U13 POULE G	2	12/11/2022	FC CHARVEIN			AIGLES D'OR DE MANA	ABSENTE

Fin de la séance : 21H00

Le Secrétaire de séance Le Président de séance

F. AUBERGER M. BAFAU

12